

PRESTOLITE

Peinture pour ravalement à base de résine PLIOLITE



DESTINATION

Peinture de ravalement pour façades soumises à des conditions difficiles.

CARACTERISTIQUES

| | |
|---------------------|--|
| ASPECT DU FILM | mat |
| MASSE VOLUMIQUE | 1.56 +/- 0,05 Kg/l |
| EXTRAIT SEC | en poids : 73 +/- 2 % |
| COV | Valeur limite UE pour ce produit . (cat. A/c): 430 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 430 g/lde COV |
| POINT ÉCLAIR | Compris entre 23°C et 55°C |
| BRILLANT SPÉCULAIRE | inférieur à 5 % 85° |
| TEINTES | Blanc et teintes pastel |
| CONDITIONNEMENT | 2.5L - 15L |

PREPARATION DES FONDS | APPLICATION

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1.

N'est pas conseillé en application directe sur bois, matériaux fibro-ligneux et sur métal.

Les anciens fonds seront préalablement assainis par l'utilisation d'IKAR AM suivant sa fiche technique.

Anciens fonds farinants préalablement brossés.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

| | |
|--|--|
| Conditions d'application | DTU 59.1 |
| Matériel d'application | Brosse : Dilution Prêt à l'emploi Rouleau façade poil 18/20 mm : Dilution Prêt à l'emploi.Airless : Dilution Prêt à l'emploi. |
| Rendement | 6 à 12 m ² /l selon la nature des fonds et le mode d'application. |
| Diluant / Nettoyage du matériel | White spirit |
| Séchage (20°C - 65%HR) | Sec : 2 h Recouvrable : 12 h |

PRESTOLITE

PROCESSUS D'APPLICATION

| | | |
|-------------------|---|---|
| Support | Béton, briques, ciments, crépi-ciment, éverite | Supports peints avec une peinture compatible avec une peinture PLIOLITE en phase solvant |
| Impression | 1ère couche de PRESTOLITE appliquée au rouleau | - |
| Finition | | 2 couches de PRESTOLITE |

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

| | |
|----------------------------|---|
| Stockage | 1 an en emballage plein et fermé dans un endroit frais et aéré |
| Précaution d'emploi | Mélanger avant emploi, utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de porter des enfants. Pour la protection individuelle, se reporter à la FDS. |
| Transport | Non soumis aux prescriptions de l'ADR (Réglementation pour le transports de marchandises dangereuses par la route). |
| Gestion des déchets | Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas jeter de résidu dans l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Se rapprocher des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. |